

## Bujumbura promet un dialogue inclusif sur la révision de la Constitution

APA, 28-11-2013 Bujumbura Burundi - Le gouvernement burundais et la classe politique ont entamé ce mercredi à Bujumbura, la capitale burundaise, une concertation destinée à évaluer la mise en œuvre de la feuille de route menant aux élections de 2015. À l'ouverture de cette rencontre qui se tient sous les auspices du Bureau des Nations Unies au Burundi, le premier vice-président de la République, M. Bernard Busokoza a annoncé que le gouvernement va bientôt mettre sur pied un cadre de dialogue et de concertation où tous les partis politiques y compris ceux de l'opposition vont être représentés pour débattre de la révision de la Constitution, un sujet qui oppose ces derniers jours le pouvoir et l'opposition.

L'opposition burundaise accusant le parti au pouvoir de vouloir réviser la constitution et de l'imposer aux autres partis politiques. Le projet de loi sur l'amendement de la Constitution est déjà sur la table de l'Assemblée Nationale pour adoption. Pour Léonard Nkundakuma président de l'Alliance Démocratique pour le Changement (ADC), il faut, a-t-il dit, débattre sur la loi qui nous guide tous. Pour lui, le choix du gouvernement est clair, il faut choisir la paix et non les chicanes. Nous espérons a-t-il dit que ce cadre sera mis sur pied à la sortie de ces assises. Pour Alexis Sinduhije, président du Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD) et membre de l'ADC, nul ne peut se fier aux déclarations du pouvoir qui n'honorent jamais la parole donnée. Pour lui, seul la population pourra réclamer son droit, être consulté sur la révision de la constitution. Il avait dernièrement annoncé que les membres de l'ADC allaient marcher dans les rues pour réclamer que leurs partis soient associés dans le débat sur la révision de la Constitution. Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Burundi, Parfait Onanga Anyanga a demandé aux politiciens burundais de protéger la jeunesse de leurs partis au respect d'autrui et d'éviter les actes de barbarie qui peuvent nuire à la paix.